LA FRANÇAISE
INVESTING TOGETHER

Epargne Foncière

INTENCIAL PATRIMOINE
GROUPE APICIL

Capitalisation	Taux de distribution N-1	Prix de la part	Taux d'occupation financier
5 201 520 600 €	4,52 %	670 EUR	93,20 %

Fiche d'identité

Catégorie	Rendement
Date de création	06/11/1968
Surface des actifs	1 192 964 m2
Nombre d'associés	57772
Horizon de placement	9
SRI	4

Article SFDR	Article 9
Label ISR	Non

Informations souscription

Prix de souscription	**670 EUR**
Minimum de souscription initiale	1 part(s)
Frais de souscription TTC	9 %
Frais de gestion annuel TTC	12 %
Délai de jouissance	1er jour du 1 mois
Souscription digitale	Oui

Informations générales

Valeur de retrait	**619,75 EUR**
Valeur de reconstitution	**743,07 EUR**
Démembrement	Oui
Versements programmés	Non
Prélevements autorisés	Oui
Versement des dividendes	Trimestrielle

Répartition géographique

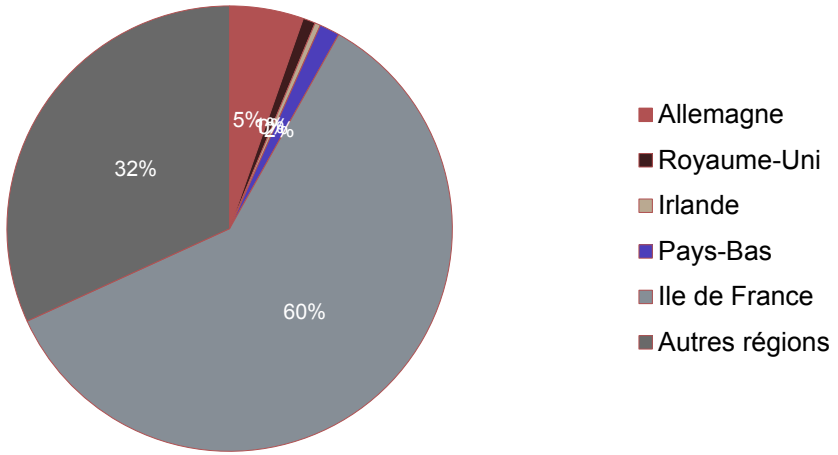

Allemagne	Royaume-Uni	Irlande	Pays-Bas	Ile de France	Autres régions
5.37 %	0.9 %	0.41 %	1.47 %	60.03 %	31.82 %

Répartition sectorielle

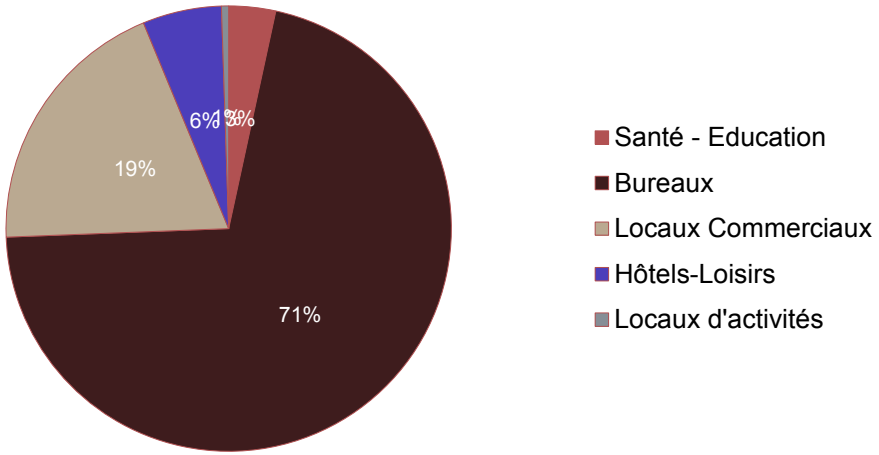

Santé - Education	Bureaux	Locaux Commerciaux	Hôtels-Loisirs	Locaux d'activités
3.4 %	70.99 %	19.36 %	5.73 %	0.52 %

Performances de la SCPI	2024	2023	2022	2021	2020
Variation du prix moyen de la part (%)	nc	nc	nc	nc	nc
Taux de distribution (TD)	4.52 %	4.43 %	4.64 %	4.57 %	4.4 %

Stratégie d'investissement :

La SCPI a pour objectif une distribution reguliere de revenus aux associes en constituant, directement ou indirectement, un patrimoine principalement constitue de locaux a usage de bureaux, de locaux commerciaux, de locaux d'activites et d'entrepots, d'autres typologies d'actifs (emplacements de parkings, sante, hotels, residences gerees etc.) des lors qu'ils font majoritairement l'objet d'un bail commercial situes en France et accessoirement dans des Etats qui ont ete membres ou qui sont membres de l'Union Europeenne. La SCPI poursuit egalement un objectif d'investissement durable qui est celui de la lutte contre le rechauffement climatique, en visant une faible exposition aux emissions de carbone dans le cadre de la realisation des objectifs de l'Accord de Paris sur la limitation du rechauffement